Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Incendie à la prison de La Croisée

La prison préventive de La Croisée dans la Plaine de l'Orbe a été le théâtre hier soir d'un incendie qui s'est déclaré dans la cellule d'un détenu à 19h54. L'intervention immédiate des gardiens a permis de sauver la vie du détenu, néanmoins grièvement blessé. Rapidement les pompiers des EPO et ceux du Centre de renfort d'Orbe ont circonscrit le sinistre. Les dégâts, difficiles à estimer pour l'instant, sont importants.

Les premières constatations de la Sûreté tentent à montrer que le détenu a bouté le feu à sa cellule, feu qui a pris plus rapidement qu'il ne l'escomptait. L'alerte a été immédiatement donnée. Vu la gravité des blessures du détenu, ce dernier a été transporté au CHUV par l'hélicoptère de la REGA. Il s'agit d'un Nigérian de 31 ans, incarcéré pour trafic de stupéfiants depuis octobre 1999. Rien ne laissait présager son geste.

Les dégâts matériels occasionnés par les flammes et la fumée sont importants. Quelques détenus ont été évacués de l'aile ont été replacés dans des locaux disposant de lits de secours. La Croisée, actuellement pleinement occupée, compte 126 détenus. Provisoirement les nouvelles incarcérations se feront à La Tuillière ou au Bois-Mermet.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 janvier 2000

M. André Vallotton, chef du Service pénitentiaire, 021 316.48.01.